



## Petit résumé de notre Assemblée Générale Ordinaire 2022 sur l'exercice 2021

Elle s'est tenue le 12 avril 2022 à la maison de quartier Jean Chaubet, siège de l'association, en présence du conseil d'administration, de la directrice, de nombreux adhérents, d'animateurs-trices, d'associations accueillies et d'élus.

Les présents (39) et les mandats représentaient 56 adhérents pour participer au vote

Le Président Thierry Tranier remercie les présents et proposé le traditionnel ordre du jour :

• **Rapport moral et Compte-rendu d'activités** : Le CLJC a réussi à maintenir son activité malgré les contraintes de l'épidémie, les réglementations à respecter et le nombre restreint d'administrateurs. Cependant le nombre d'adhérents (400) n'a pas retrouvé le niveau de 2019. L'absence de représentations de fin d'année a été compensée par des captages vidéo des ateliers enfants et un film de présentation des diverses activités utilisé pour la communication du CLJC.

- Les inscriptions sont dorénavant effectuées majoritairement par internet

- Les activités ont été présentées par des animatrices-teur et/ou des participants aux ateliers qui ont insisté sur l'écoute et les adaptations de fonctionnement pendant cette période perturbée

• **Rapport financier 2021** montre un déficit de 4863 €, malgré une subvention municipale exceptionnelle d'aide à la reprise de l'activité.

• **Les perspectives pour l'année 2022** s'orientent vers un retour au niveau avant Covid des activités et des événements qui devront s'appuyer sur une participation indispensable de nombreux bénévoles.

- La gestion de l'entretien de la maison de quartier est transférée de la mairie au CLJC.

- Le conseil de maison permettra de créer du lien entre tous les participants et d'envisager de nouveaux axes de développement

• **Ont été mis au vote et votés à l'unanimité** :

- Le Rapport moral et le Rapport financier sont approuvés, Le vérificateur aux comptes félicite le CLJC pour la tenue de ses comptes. Un vote le reconduit pour l'exercice 2022 avec les remerciements du CA.

- Le règlement intérieur- inchangé, Le montant des adhésions 2022/23 - inchangé.

- L'élection des membres du Conseil d'Administration : 4 personnes viennent renforcer le conseil. L'assemblée les remercie de leur démarche. Il est rappelé que des adhérents peuvent rejoindre le CA en tant que « membre coopté » pour s'informer et assister aux Cas.

• **Questions diverses**

- Mme ARRIBAGE, Maire du quartier 4.3 a présenté les changements attendus sur la place Pinel et le quartier

- Mme Valérie JACQUET- VIOLLEAU, adjointe en charge de l'action socio-culturelle confirme son soutien aux objectifs du cercle

- Mr Aurélien TARAVELLA et Inès GOFFRE PEDROSA élus Départementaux remercient l'assemblée et confirment le soutien du conseil départemental

- A l'unanimité l'assemblée remercie les professionnels pour leur implication dans la bonne marche du CLJC.

- Le procès-verbal de cette assemblée générale est à votre disposition à l'accueil du CLJC.

- Le premier conseil d'administration a élu le bureau de l'association - voir encadré.